

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves

N./Réf : SD/VC

Dossier suivi par : Victor Calmette, Pierre Miguet

Objet : Aide à la restauration/FSL

Pièce jointe : 1 formulaire de demande  
(2 pages)

Albi, le 15 juin 2026

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint un dossier de demande d'aide au titre :


- du Fonds Social Lycéen (FSL) - Etat
- du Fonds Régional d'Aide à la Restauration (FRAR) – Conseil Régional

Ces aides sont destinées à faire face à des situations difficiles que peuvent connaître les lycéens ou leur famille pour assumer les dépenses liées à la Restauration ou à la scolarité. L'aide du Conseil Régional ne peut intervenir que sur la Restauration dans la limite de 50% du solde restant à la charge des familles. L'aide de l'État peut intervenir sur des frais liés à la scolarité (Voyage d'Étude – achat lié à la scolarité).

**Public concerné :**

Tous les élèves inscrits dans un établissement public de la Région Occitanie (**demi-pensionnaires ou internes**), sauf les apprentis.

Les élèves de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de l'enseignement agricole public

 **l'élève doit être inscrit régulièrement à la demi-pension (4 à 5 jours par semaine) pour pouvoir prétendre au Fonds Régional d'Aide à la Restauration.**

A l'inverse, les élèves en BTS et CPGE ne sont pas prioritaires.

Les dossiers **complets** accompagnés des pièces justificatives, doivent être retournés sous pli confidentiel :

**Pour le mardi 23 juin 2026 (IMPERATIVEMENT)**

Toutes les demandes d'aide présentées (complètes avec pièces demandées), dans les délais de rigueur, seront étudiées par une Commission qui aura lieu le mardi 30 juin 2026.

Le Chef d'établissement arrêtera ensuite la décision d'attribution de cette aide, tout en préservant l'anonymat des bénéficiaires et la vie privée des familles.

Les aides accordées seront directement payées aux familles ou aux élèves s'ils sont majeurs. Elles pourront être également déduites des montants restant dus par les familles si nécessaire.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes salutations distinguées.

La Directrice de l'EPLFPA du Tarn  
Sylvie DOLET

